

Zoom

Un début d'année sous le signe du développement durable

AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE, LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SONT, AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, DES DÉFIS À RELEVER POUR CHACUN D'ENTRE NOUS.

La Commune d'Aix-sur-Vienne n'a pas attendu la COP 21 (Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), qui s'est tenue à Paris début décembre 2015, pour œuvrer en faveur d'un développement durable respectueux de l'Homme et de l'environnement.

La Commune a participé à l'opération « Un arbre pour le climat » qui vise à mobiliser les communes et les citoyens face aux questions environnementales et elle poursuivra sur sa lancée en 2016, dans le cadre de son Agenda 21.

→ Lire la suite page 2



Opération « Un arbre pour le climat » : plantation d'un hêtre à l'angle de l'avenue François Mitterrand et de l'avenue Louis Pasteur

Edito du Maire

Chères Aixoises, chers Aixois,

Le développement durable est mis à l'honneur dans ce numéro de L'AIXE presse. C'est justement dans un souci de réduction de l'usage du papier qu'il n'est pas distribué dans les boîtes aux lettres, mais disponible sous format numérique sur le site de la Mairie et envoyé aux abonnés de la newsletter. Pour ceux de nos concitoyens qui n'ont pas encore accès à Internet, des exemplaires « papier » sont cependant à disposition dans les lieux publics et chez les commerçants.

Cette lettre d'information a vu le jour début 2015... On retiendra malheureusement de l'année écoulée les terribles images des attentats de Paris qui ont plongé tout le pays

dans la stupeur et ont endeuillé notre commune. Permettez-moi d'avoir une pensée émue pour les victimes et pour leurs proches. Je formule le vœu que l'année qui débute voie triompher les idées de progrès face à l'aveuglement des extrémistes de tout bord.

Puisse cette année nouvelle voir se développer les valeurs de fraternité et de solidarité qui me sont chères ! La Collectivité fait et fera tout ce qui est en son pouvoir pour venir en aide aux Aixois qui sont seuls ou éprouvent des difficultés. Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, **une bonne et heureuse année 2016.**

Le Maire, René ARNAUD

p2

Zoom

Un début d'année sous le signe du développement durable

p3

Actus citoyennes

1^{er} février 2016 : nouveaux jours de collecte !

p4

Les travaux prévisionnels

Étude préalable à l'aménagement du plateau des Grangettes

DON DU SANG : CALENDRIER 2016

Démarche individuelle et volontaire, le don de sang permet chaque année d'aider de nombreuses personnes et de sauver des vies, qu'il s'agisse de besoins chroniques ou de situations d'urgence. Chaque don contribue à guérir ou à soulager.

En 2016, Aix-sur-Vienne accueillera 6 collectes, salle Yves Montand, de 15h à 19h : les 4 mars, 4 mai, 1^{er} juillet, 1^{er} septembre, 28 octobre et 29 décembre.

IMMEUBLE COMMUNAL, IMPASSE DU CHALLAT (PLACE DES HORTEILS)

Il y a quelques semaines, à l'angle de l'avenue du Président Wilson, une étrange construction avait vu le jour... Il s'agissait en fait d'un cheminement sécurisé destiné aux piétons riverains de l'impasse du Challat. Et pour cause : l'immeuble communal situé à cet endroit menace ruine... et les travaux de confortement confiés en urgence par la Municipalité à l'entreprise Blanchon n'ont pu intervenir qu'au début du mois de janvier. Il s'agit d'une première étape, car l'Architecte des Bâtiments de France a demandé à la Collectivité d'établir un diagnostic patrimoine avant prise de décision quant à une éventuelle démolition ou reconstruction !

ET POUR LES AMATEURS DE PÊCHE...

Une nouveauté cette année : l'achat des cartes pourra se faire directement au siège de l'association, au-dessus de l'Office de Tourisme. Une permanence sera mise en place certains samedis de 9h à 12h (dates communiquées sur le site internet de la Mairie).

ADHÉSION AU COMITÉ DES FÊTES

Pour adhérer au Comité des Fêtes, contactez le Président, Serge Marchadier, au 06 09 39 02 98 ou par mail : smarchadier@wanadoo.fr
Cotisation annuelle : 10€

Zoom suite

Un début d'année sous le signe du développement durable

Ainsi la Commune a réalisé diverses actions autour de grands axes prioritaires et poursuit ses engagements :

- **réduction de la consommation énergétique** : installation de nouvelles chaudières dans les bâtiments publics, optimisation de la gestion du patrimoine immobilier...
- **diminution des pollutions et développement des transports propres** : achat d'un véhicule électrique pour le déplacement des agents municipaux, développement du co-voiturage sur la Commune...
- **développement des énergies renouvelables** : installation de panneaux solaires sur les nouveaux vestiaires au stade...
- **lutte contre le gaspillage alimentaire et réduction des déchets** : campagne de sensibilisation, développement de partenariats, mise en place de circuits courts...
- **valorisation des déchets** : développement du concept d'économie circu-



▲ Nouveau véhicule électrique de la Commune

laire où les déchets des uns sont les ressources des autres...

- **sensibilisation et éducation au développement durable** : participation à la semaine du développement durable, relais de journées thématiques nationales, animations, interventions au sein des Temps d'Activités Périscolaires...

La Commune d'Aix-sur-Vienne encourage également les initiatives locales. C'est donc tout naturellement qu'elle a soutenu l'Association Pain pour l'emploi 87 dans sa démarche, en réaménageant le local occupé par l'association afin qu'elle puisse y accueillir un chantier d'insertion, permettant à 3 personnes de bénéficier à ce jour d'une réinsertion professionnelle (6 personnes à terme).

En 2016, la Commune favorisera également l'implantation sur son territoire de partenaires œuvrant pour la protection de l'environnement.

La Photo
du mois

Le tout nouveau logo du
Comité des Fêtes



Actus citoyennes

A partir du 1^{er} février 2016, de nouveaux jours de collecte !

A COMPTER DU 1^{ER} FÉVRIER 2016, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE VIENNE MET EN ŒUVRE UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS.

Le renouvellement du marché de collecte avec l'opérateur SUEZ (anciennement SITA) a été l'occasion pour les élus des 9 communes du Val de Vienne de mettre en place un nouveau dispositif garantissant une meilleure maîtrise des coûts et limitant l'impact environnemental. Désormais, le ramassage des déchets s'effectuera du lundi au vendredi, uniquement les matins. Nouveaux jours de collecte pour les Aixoïis :

• RIVE GAUCHE (MAIRIE) :

Mardi* (ordures ménagères) / Mercredi semaine paire (déchets recyclables)

• RIVE DROITE (GARE) :

Jeudi (ordures ménagères) / Mercredi semaine impaire (déchets recyclables)

Pour plus de renseignements : Communauté de Communes du Val de Vienne (05 55 70 50 98).



Pensez à sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte et à les rentrer dès que possible après le ramassage.

* au centre-ville, le ramassage se fera après 10h afin que les commerçants qui ne travaillent pas le lundi n'aient pas à sortir leurs containers dès le samedi



Actus citoyennes

Espace Info Energie

COMMENT CONSOMMER MOINS ? QUEL CHAUFFAGE CHOISIR ? QUELLES SONT LES AIDES FINANCIÈRES ?

Le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin est un relais local de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), en tant que « point rénovation info service ». Pour guider vos choix sur l'isolation, le chauffage, les énergies renouvelables, contactez le PNR Périgord-Limousin qui vous apportera une information neutre, indépendante et gratuite sur les techniques, les professionnels, les aides financières, etc. Pour plus de renseignements : Victor LUMINEAU (v.lumineau@pnrpl.com / 05 53 55 36 00).



Pavillons ODHAC de Beaubonnat

5 791

C'est le nombre officiel d'habitants de la Commune au 1^{er} janvier 2016.



Késako ?

SSIAP

Conformément aux recommandations de la Préfecture, la présence d'un agent qualifié SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne) est obligatoire lors de certaines manifestations au centre culturel Jacques Prévert ou au restaurant scolaire. Les critères à prendre en compte sont le type de manifestation, le

nombre de personnes, la configuration de la salle...

La mission de cet agent SSIAP est de mettre en pratique les règles élémentaires de la prévention d'incendie, d'intervenir sur un début d'incendie, d'alerter et d'accueillir les secours ou encore de porter assistance aux personnes. La Commune, n'ayant pas d'agent qualifié, fait appel à une entreprise privée.

Agenda

Samedi 23 janvier | 20h30 | Concert
« **Piano jazz duo** » avec Gaya et Alexandre JOURAVSKY – tout public – centre J. Prévert – tarifs 8€/5€/3€ – réservations mairie : 05 55 70 77 00

30 et 31 janvier | Salon Antiquités
centre J. Prévert

Vendredi 5 février | 18h30 | Théâtre
Drôle de conte - CIE Le Son des Rêves – jeune public - centre J. Prévert - tarifs 4€/2€ - réservations mairie : 05 55 70 77 00

Dimanche 7 février | 9h à 18h | Bourse aux oiseaux - salle Y. Montand – entrée gratuite

Vendredi 12 février | 20h30 | Ciné à 1€ - « La Belle et la Bête » - dès 12 ans – centre J. Prévert

Programme complet sur : www.mairie-aixesurviennne.fr - Rubrique : **Culture & Loisirs**

Travaux prévisionnels

EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF RIVE DROITE DE LA VIENNE - 1^{er} trimestre 2016

La 2^{ème} tranche de cette opération va démarrer au cours du 1^{er} trimestre 2016. Elle concerne les secteurs du Cheyroux et le village de Chez Caillaud. Rappelons que ce projet, dont une première tranche a déjà fait l'objet d'une réalisation en 2015, permettra à terme d'assainir près d'une trentaine d'habitations supplémentaire.

DEPUIS LE 4 JANVIER : OUVERTURE PROVISoire DU CARREFOUR CLOS ST GERALD (SITUÉ RN 21) - 4 mois

Il s'agit de permettre aux habitants de l'allée de la Guerinière d'accéder à leur domicile durant les travaux de reconstruction d'un mur de soutènement.

Samedi 13 février | 20h30 | Loto gourmand organisé par Aix Chorégraphie – Restaurant scolaire

Vendredi 4 mars | 15h à 19h | Don du sang – salle Y. Montand

Vendredi 11 mars | 20h30 | Ciné à 1€ « Le Coq de St-Victor » - dès 3 ans – centre J. Prévert

Samedi 12 mars | 20h30 | Théâtre
« **En attendant un train de nuit** » - CIE Asphodèle – centre J. Prévert – tarifs 8€/5€/3€ - réservations mairie : 05 55 70 77 00

Samedi 19 mars | 20h30 | Loto organisé par l'ACCA - Restaurant scolaire

Samedi 26 mars | 20h | Gala Aix Chorégraphie - centre J. Prévert

ETUDE PRÉALABLE À L'AMÉNAGEMENT DU PLATEAU DES GRANGETTES - À venir

C'est l'équipe composée des cabinets Villeneuve-Bergeron et Indigo qui a été retenue pour réaliser cette étude. Aujourd'hui, ce secteur concentre un certain nombre d'équipements publics et des projets de construction de nouveaux équipements sont en cours ou à venir. Il était donc nécessaire de veiller à organiser l'espace et de mettre en lien les futurs équipements avec l'existant, de développer et de sécuriser toute la chaîne de déplacements pour obtenir à terme une véritable cohérence de ce quartier périphérique du cœur urbain. Bien entendu, ce travail sera mené en concertation avec les usagers du secteur et avec les comités de quartier...

La Mairie et vous

Mairie d'Aix-sur-Vienne
44 avenue du Président Wilson
87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. : 05 55 70 77 00
Fax. : 05 55 70 43 00
www.mairie-aixesurviennne.fr

- Lundi au vendredi : 8h30-17h30. Fermeture le mardi de 12h à 14h. Permanence état-civil et rendez-vous avec le Maire : samedi 9h-12h.

- En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie, et pour tout problème relevant de la sécurité publique, la Municipalité se tient à votre disposition grâce à son service d'astreinte composé d'un élu et d'un agent.

Élu d'astreinte : 06 73 67 23 51

Agent d'astreinte : 06 73 67 23 54

Pour retrouver en ligne toutes ces infos, flashez-moi



• Point bibliothèque :

Lundi : 16h45 - 18h

Mardi : 16h45 - 18h

Mercredi : 9h30 - 12h et 15h - 18h

Jeudi : 16h45 - 18h

Vendredi : 9h30 - 12h et 16h45 - 18h

Samedi : 9h30 - 12h

Horaires modifiés pendant les vacances scolaires - une boîte « retour » est à votre disposition dans le hall Cyber-base/Point bibliothèque - plus d'information sur www.mairie-aixesurviennne.fr

- **Gendarmerie** : 05 55 70 13 58

Directeur de la publication :

Claude MONTIBUS

Équipe rédactionnelle :

Majorité municipale

Crédit photos : Mairie d'Aix-sur-Vienne

Réalisation graphique : Proximit Agency

Impression : Imprimerie Aixoise

Papier recyclé

Distribution : Mairie d'Aix-sur-Vienne

RECENSEMENT DÈS 16 ANS POUR LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) a été instituée par la loi du 28/10/1997 afin de susciter une prise de conscience collective des devoirs qu'a tout citoyen envers l'effort de défense nationale. **Inscrivez-vous en Mairie le mois de votre 16^{ème} anniversaire ou dans les trois mois suivants.** Pour ce faire, vous devez fournir un justificatif de domicile, une pièce d'identité et le livret de famille. L'attestation de recensement est indispensable pour la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

Pour plus de renseignements :

<https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html> ou en Mairie : 05 55 70 77 00.